Collège René CAILLIE
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 **SAINTES** Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2015-16

Information globale

pour l'orientation

Note à conserver jusqu'en juillet

Saintes, le 14 décembre 2015

Le Principal

aux

parents d'élèves de 3ème

Mesdames et messieurs les parents d'élèves de 3ème,

En fin d'année scolaire, **chaque élève de 3ème DEVRA CHOISIR UNE ORIENTATION**. Vous **aurez** alors à **émettre un ou plusieurs vœux**. Ces deux pages, **à conserver jusqu'à l'inscription de votre enfant dans un établissement post 3ème** (lycée, lycée professionnel, apprentissage) vous donneront une **vue d'ensemble des SIX MOIS À VENIR** : choix possibles, étapes d'information, traitement des vœux.

Le choix d'une orientation doit se faire en fonction des aspirations de chaque élève et de ses résultats scolaires et **est source de multiples interrogations,** pour les parents comme pour les élèves.

⇨ **Depuis la classe de 5ème,** votre enfant a bénéficié du « parcours avenir », c'est-à-dire de **séances** de travail et de réflexion **destinées à préparer ses choix d'orientation post 3ème** et à élaborer un projet professionnel.
Ces séances ont été **assurées** en particulier par les **professeurs principaux**, et, en 3ème, également par le **COP** du **CIO** de Saintes.
*(**C**onseiller d'**O**rientation **P**sychologue du **C**entre d'**I**nformation et d'**O**rientation)*

Tout au long de la scolarité au collège et particulièrement durant la classe de 3ème, vos enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé assuré par le COP. Les RV peuvent être pris :

- en vous adressant au service de vie scolaire du collège.
- en vous adressant directement au CIO : 05 46 93 68 55

Toutefois, L'ORIENTATION POST-3ème EST UNE PROCÉDURE COMPLEXE et **IL Y VA DE L'AVENIR DE VOTRE ENFANT.**
Aussi allons-nous VOUS ACCOMPAGNER, EN 5 ÉTAPES, tout au long de cette période de 6 MOIS.

① Vous êtes **D'ABORD** conviés à la traditionnelle **RENCONTRE PARENTS-PROFESSEURS DU SECOND TRIMESTRE**, fixée très tôt dans le trimestre pour pouvoir vous conseiller (la 1ère avait eu lieu le 22 septembre).

MARDI 5 JANVIER 2016 à partir de 17h00 au collège René Caillié

② **ENSUITE,** vous êtes invités à une **RÉUNION D'EXPLICATION DE LA PROCÉDURE D'ORIENTATION POST 3ÈME,** organisée en collaboration avec M METRAUD, Conseiller d'Orientation Psychologue.

MARDI 2 FÉVRIER 2016 À 18H30 au collège René Caillié

Lors de cette réunion vous seront présentées :
⇨ la procédure d'orientation elle-même, qui va se dérouler aux 2ème et 3ème trimestres (30mn).
⇨ les différentes poursuites d'études possibles après la 3ème (30mn ou plus si questions).

③ **PUIS** une **RÉUNION DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS PRÉSENTES DANS LES LYCÉES ET LYCÉES PROFESSIONNELS DE SAINTES** animée par les **Proviseurs** ou des Professeurs de ces établissements aura lieu :

MARDI 1er MARS 2016 à 18h30 au collège René Caillié .

④ **Courant mars 2016** avant les conseils de classe du **SECOND TRIMESTRE**, nous vous demanderons d'émettre les **premières intentions d'orientation** post 3ème pour vos enfants, sur une fiche spécifique. Les vœux que vous exprimerez **ne vous engageront pas.** Ils seront simplement examinés par **le conseil de classe**, afin de vérifier si ces intentions provisoires sont en accord avec les résultats scolaires et celui-ci **émettra un avis**. Ceci permettra aux professeurs de vous donner les conseils utiles sur les bulletins trimestriels, ou lors de **Rendez-vous individuels qui vous seront proposés si nécessaire.**

⑤ Et enfin, **courant mai 2016,** avant les conseils de classe du **TROISIÈME TRIMESTRE**, nous vous demanderons d'émettre **plusieurs vœux d'orientation définitifs, par ordre de préférence.** **CETTE FOIS, CES VŒUX VOUS ENGAGERONT !**

Pensez à consulter régulièrement les notes de vos enfants sur le site du collège (Pronote)

Collège René CAILLIE
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 **SAINTES** Cedex
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2015-16

Information globale

pour l'orientation

Ils seront examinés par les équipes pédagogiques lors du dernier conseil de classe, début juin, qui accordera ou non à votre enfant une des orientations demandées, par ordre de préférence.

La procédure d'orientation est indiquée ci-dessous :

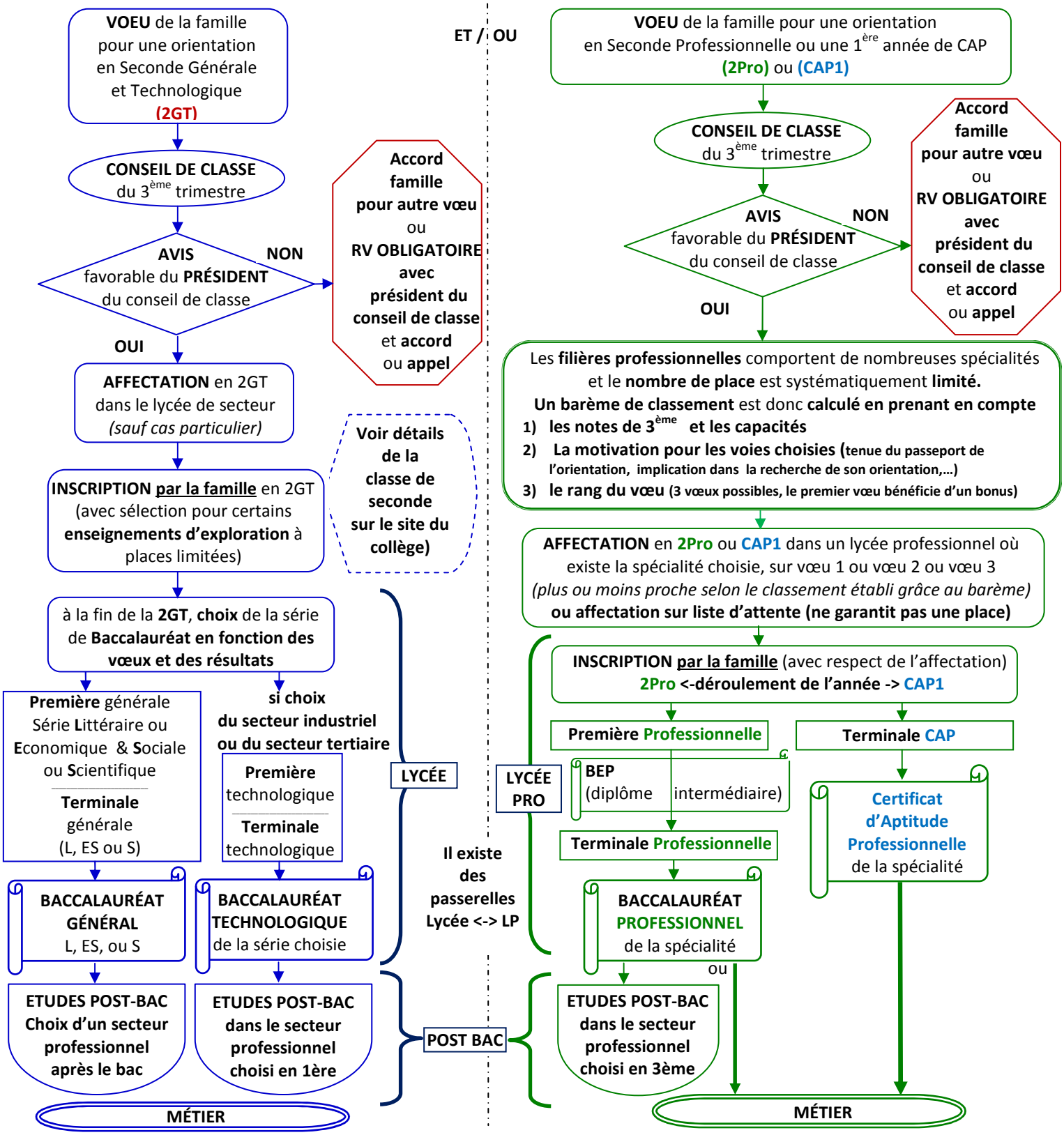

J'espère vous voir nombreux lors de ces 3 réunions, pour que nous puissions apporter toutes les réponses à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal
Rémy PLUYAUT

Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège: http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/